

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2011-613 du 20 Septembre 2011

Chargeant Madame Fatouma AMADOU DJIBRIL, Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age, de l'intérim de Monsieur Blaise Onésiphore AHANHANZO-GLELE, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme du jeudi 15 au samedi 17 Septembre 2011

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
VU le décret n°2011-500 du 11 Juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
VU le décret 2011-598 du 11 Septembre 2011 chargeant **Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale** de l'Intérim du Chef de l'Etat.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **15 Septembre 2011**, Madame Fatouma AMADOU DJIBRIL, Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age, est chargée de l'intérim de Monsieur Blaise Onésiphore AHANAHANZO-GLELE, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 Septembre 2011

**Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent et P.O**

**Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat
Chargé de la Défense Nationale, de l'Intérim du Chef
de l'Etat**


Issifou KOGUI N'DOURO